



Les élèves qui ont obtenu une mention Très bien au baccalauréat et qui proviennent de l'académie de Versailles sont privilégiés par les CPGE scientifiques, d'autant plus s'ils ont suivi en terminale la doublette « *Mathématiques / Physique-Chimie* »

Dans l'académie de Versailles, 24 établissements proposent des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) scientifiques. Dans ces formations sélectives, en 2021, 8 élèves en moyenne candidatent par place proposée sur Parcoursup, et un tiers de leurs vœux sont d'office refusés. L'aire de leur recrutement est nationale, et leur offre se décline en cinq spécialités proposées par des établissements de type et de dimension variables. Le vivier de candidats est majoritairement masculin, d'un bon ou très bon niveau scolaire et d'origine sociale très favorisée. Leur admission se fait essentiellement au cours de la phase principale de Parcoursup. Malgré la forte pression des vœux, 8 % des places restent tout de même vacantes à l'issue de la procédure.

A l'occasion de la procédure Parcoursup 2021, qui correspond aux vœux dans l'enseignement supérieur de la première cohorte d'élèves ayant connu la mise en place des enseignements de spécialité en remplacement des séries dans le cadre de la réforme du baccalauréat général, peu d'élèves ayant suivi des doublettes atypiques ont candidaté en CPGE scientifiques. Les candidats à ces formations ont, au contraire, massivement opté en terminale pour la combinaison d'enseignement de spécialité « *Mathématiques / Physique-Chimie* », y compris lorsqu'ils candidatent à des spécialités de CPGE scientifiques dont le contenu est davantage tourné vers d'autres matières scientifiques.

Les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles ont ainsi fait face à une grande homogénéité dans la spécialisation de leurs candidats en 2021. Au cours de leurs opérations de classement des candidats en amont de la procédure, les décisions de refus d'admission de ces CPGE ont essentiellement été liées au niveau scolaire et à la distance des établissements d'origine des candidats. Si les candidats qui ont suivi la doublette « *Mathématiques / Physique-Chimie* » sont plus souvent admis dans ces formations, cela est avant tout dû à leur meilleur niveau scolaire, à leur proximité géographique et au fait qu'ils acceptent plus souvent les propositions d'admission qui leur sont faites.

En 2021 sur Parcoursup, 10 % des CPGE étaient proposées par des établissements situés dans l'académie de Versailles¹ (*encadré méthodologique*). Pourtant première académie en nombre d'élèves scolarisés dans le second degré, il s'agit de la deuxième académie en nombre de places proposées en CPGE, située derrière l'académie de Paris (10 %, contre 16 %) (*figure 1*).

Reconnues en tant que filières sélectives et exigeantes, les élèves qui s'y orientent visent la

réussite au concours d'entrée aux grandes écoles, telles que les écoles de commerce, d'ingénieurs, de vétérinaires, militaires ou encore les écoles normales supérieures.

Se préparant en deux années au sein de petites promotions, en majorité dans des lycées, ces formations offrent un encadrement pédagogique

¹ Seuls les établissements sous tutelle de l'Education nationale ou de l'Enseignement supérieur font l'objet de cette étude : le lycée militaire de Saint-Cyr situé dans les Yvelines, sous double tutelle avec le Ministère de la défense n'entre pas dans son champ.

renforcé et exigent un rythme de travail soutenu². Trois principales filières sont proposées :

scientifique, économique et commerciale, et littéraire. Historiquement, la plus ancienne, la filière scientifique est celle dont l'offre est la plus étendue (58 % parmi l'ensemble des places en CPGE au national). Dans l'académie de Versailles, cette filière est aussi la plus répandue mais son poids est plus faible qu'au national (53 %), au profit des places proposées

en filière économique et commerciale (30 %, contre 25 % au national). Depuis 25 ans et parallèlement à la poursuite plus massive des jeunes dans l'enseignement supérieur, le nombre d'élèves poursuivant en CPGE a augmenté, mais principalement dans la filière scientifique, que ce soit au niveau national ou plus particulièrement dans l'académie. En comparaison, le nombre d'élèves inscrits en 1^{ère} année dans les filières littéraire et économique et commerciale est resté stable entre les rentrées 1994 et 2021, malgré des fluctuations observées au cours de la période (figure 2).

Plus généralement, ces places supplémentaires sont à relier à une série de politiques publiques mises en

Figure 1 : Nombre de places proposées en 2021 dans les CPGE de l'académie, en Ile-de-France et en France, et répartition par domaine de formation (en %)

	Académie Versailles		Ile-de-France		France	
	Capacités	%	Capacités	%	Capacités	%
Classe préparatoire scientifique	2 308	53	6 704	54	26 235	58
Classe préparatoire économique et commerciale	1 333	30	2 873	23	11 546	25
Classe préparatoire littéraire	736	17	2 873	23	7 731	17
Ensemble des CPGE	4 377	100	12 450	100	45 512	100
Poids en %		10		27		100

Champ : CPGE des établissements publics et privés de l'académie de Versailles sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur.
Source : Parcoursup, traitements Dapep.

place depuis les années 1980 en faveur de l'ouverture sociale des grandes écoles, passant notamment par l'ouverture de classes préparatoires dans des établissements plus petits qui n'en offrait pas jusqu'alors (Daverne et Massy, 2012).

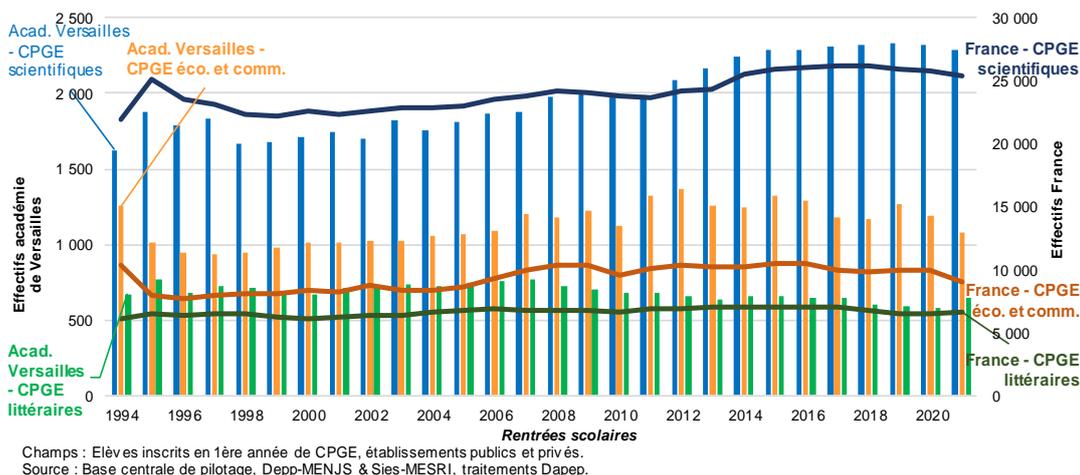
Après une description de l'offre de formation de l'académie de Versailles en CPGE scientifiques et de la diversité des établissements qui la propose, l'analyse des profils d'élèves qui y confirment des vœux permet

de constater que ces politiques n'ont pas eu, pour l'instant, l'effet d'ouverture sociale escompté. Cette analyse s'attache ensuite à montrer les différences de profils entre les candidats des cohortes avant et après la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat général, pour en mesurer l'impact.

Cette note détaille ensuite les résultats des grandes étapes de la procédure d'admission dans ces formations, dans un premier temps dans sa globalité, puis en comparant les différences entre spécialités de CPGE scientifiques.

Enfin, une analyse des différences entre les profils des candidats admis et non admis est présentée.

Figure 2 : Evolution du nombre d'étudiants inscrits en 1^{ère} année de CPGE depuis la rentrée 1994 en France et dans l'académie de Versailles



² Les classes préparatoires ne peuvent se redoubler qu'une fois, en deuxième année. Ces redoublements ont notamment pour objectif d'optimiser les chances d'intégrer l'école visée par le biais des concours. Si les redoublements en 2^{ème} année sont fréquents (22 % en filière scientifique), les redoublements en 1^{ère} année sont considérés comme exceptionnels, réservés à des cas de maladie, accident ou problème familial majeur. Le passage en 2^{ème} année est énoncé comme la règle (Circulaire n° 2012-0008 du 6-4-2012).

Selon le nombre de places et de spécialités proposées en CPGE scientifiques, deux types d'établissements se distinguent dans l'académie

PCSI et MPSI : deux spécialités qui concentrent 70% des places proposées en CPGE scientifiques dans l'académie

Les deux plus importantes spécialités de CPGE scientifiques sont « Physique, chimie et sciences de l'ingénieur » (PCSI), avec 871 places proposées à la rentrée 2021 dans l'académie sur Parcoursup, et « Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur » (MPSI), avec 748 places. Ces deux spécialités concentrent 70% des places en CPGE scientifiques et sont chacune proposées par plus de la moitié des 24 établissements qui proposent ces formations dans l'académie de Versailles. La moitié de ces 24 établissements proposent ces deux

spécialités à la fois.

Les quatre autres spécialités de CPGE scientifiques sont plus rares car elles ne représentent que 30% des places et ne sont, chacune, proposées que par 5 établissements ou moins. La nouvelle spécialité « Mathématiques, physique, ingénierie et informatique » (MP2I) en particulier, n'est proposée que par un seul établissement, situé dans les Yvelines (figure 3).

Trois établissements concentrent les trois-quarts des places proposées en CPGE scientifiques

Les 2 308 places proposées en CPGE scientifiques de l'académie sont proposées par 24 établissements : 8 d'entre eux sont situés dans les Hauts-de-Seine, 6 dans les Yvelines, 6 en Essonne et 4 dans le Val-d'Oise.

Le département des Yvelines est celui qui propose le plus de places dans ces formations au sein de l'académie (922 places), en raison de la présence de deux établissements qui en offrent chacun plus de 250, dans quatre spécialités différentes³. Un troisième établissement, situé dans les Hauts-de-Seine, se démarque également par sa capacité d'accueil et par l'étendue de son offre (238 places proposées sur Parcoursup en 2021 dans 3 spécialités⁴).

En dehors de ces trois établissements, les autres proposent une offre plus restreinte : 69 places en moyenne. Près des trois-quarts de ces établissements proposent moins de 100 places dans ces formations, dans une ou deux spécialités seulement (figure 4).

Figure 3 : Répartition par spécialité des établissements proposant des formations en CPGE scientifiques et des capacités d'accueil en 2021

	Nombre d'établissements	Capacités	%
Physique, chimie et sciences de l'ingénieur (PCSI)	14	871	38
Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur (MPSI)	13	748	32
Physique, technologie et sciences de l'ingénieur (PTSI)	5	233	10
Biologie, chimie, physique et sciences de la terre (BCPST)	4	272	12
Technologie et sciences industrielles (TSI)	4	136	6
Mathématiques, physique, ingénierie et informatique (MP2I)	1	48	2
Ensemble des spécialités	24*	2 308	100

* Un établissement peut proposer plusieurs spécialités à la fois.

Champ : CPGE scientifiques des établissements publics et privés de l'académie de Versailles sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur.

Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

Figure 4 : Répartition des établissements de l'académie de Versailles selon leurs capacités en CPGE scientifiques proposées sur Parcoursup en 2021 et nombre de spécialités proposées

Capacités en CPGE scientifiques par établissement	Nombre d'établissements	En %	Capacités moyennes	Nombre de spécialités proposées
Moins de 50 places	12	50	36	1
De 50 places à 100 places	5	21	85	2
De 101 à 200 places	4	17	146	2
Plus de 200 places	3	13	288	3 ou 4
Ensemble	24	100	96	6

Champ : CPGE scientifiques des établissements publics et privés de l'académie de Versailles sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur.

Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

³ L'école supérieure privée Sainte Geneviève et le lycée d'enseignement général Hoche, tous deux situés à Versailles.

⁴ Le lycée général et technologique Lakanal, situé à Sceaux.

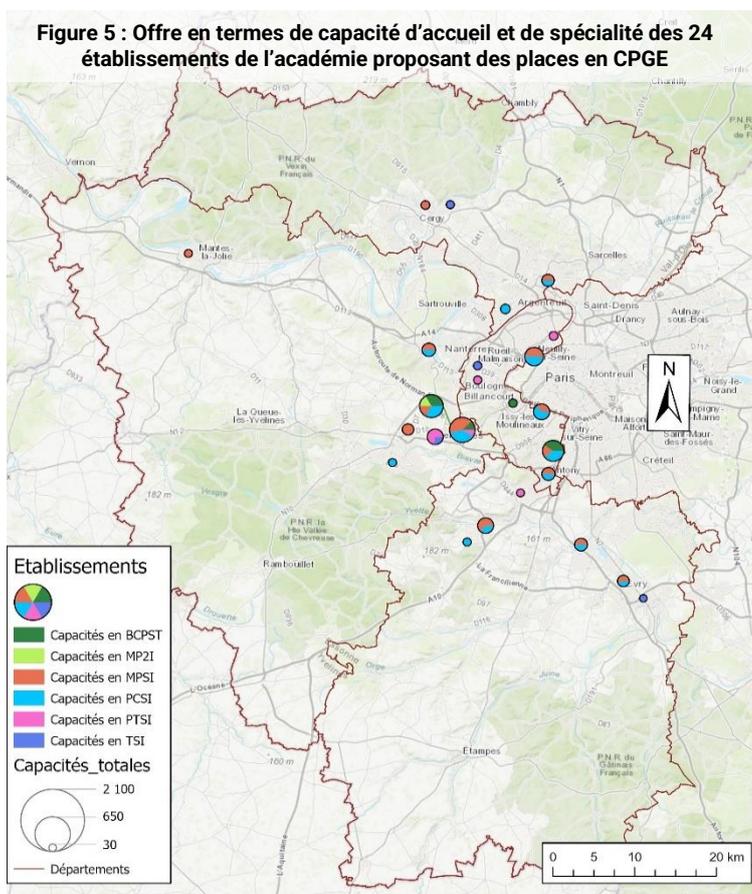
En majorité, des établissements publics situés dans des zones urbaines très denses à proximité de la capitale

Sur les 24 établissements, seuls 3 sont privés, les autres relevant tous du public.

9 établissements disposent d'un internat : 5 sont situés dans les Hauts-de-Seine, 3 dans les Yvelines et 1 dans le Val-d'Oise. Dans l'Essonne, il n'y a pas d'internat dans les établissements qui proposent des places de CPGE scientifiques.

Alors que l'académie est à la fois composée de zones urbaines, de zones périurbaines et de zones rurales périphériques, ces 24 établissements sont quasiment tous situés au sein d'un tissu urbain très dense sous l'influence proche de la capitale. Le lycée général et technologique Saint-Exupéry, situé à Mantes-la-Jolie, en est la seule exception car il est situé plus en retrait de la capitale, bien que tout de même dans une zone urbaine très dense.

Ces établissements sont quasi-exclusivement des lycées, qu'ils soient généraux, généraux et technologiques ou polyvalents, et proposent donc aussi des formations menant au baccalauréat. La seule exception est l'école supérieure privée Sainte Geneviève, située à Versailles, qui ne propose que des formations d'enseignement supérieur. Cet établissement est celui qui propose le plus de places en CPGE scientifiques au sein de l'académie. Il dispose, de plus, d'un internat, ouvrant la possibilité d'un périmètre de recrutement plus large que les autres qui proposent moins de places et qui ne disposent pas d'internat (figure 5).



Champ : CPGE scientifiques des établissements publics et privés de l'académie de Versailles sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur.
Source : Parcoursup, traitements Dapep.

Pas de changement majeur dans le profil des jeunes qui candidatent aux CPGE scientifiques de l'académie entre 2019 et 2021, dans le contexte de la réforme du baccalauréat général

Les jeunes qui confirment au moins un vœu dans une CPGE scientifique sont le plus souvent des garçons, originaires d'Ile-de-France, d'origine sociale très favorisée et ayant obtenu une mention élevée au baccalauréat

En 2021, 18 525 candidats venant de toute la France ou de l'étranger ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup pour les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles, pour 2 308 places proposées.

Au total, les 24 établissements de l'académie ont ainsi reçu des vœux d'admission de la part de 10% de l'ensemble des candidats Parcoursup de terminale générale de France et, plus, particulièrement de 61% de l'ensemble des candidats Parcoursup ayant confirmé au moins un vœu pour une CPGE scientifique.

Les deux tiers de ces candidats sont des garçons, proportion stable sur 2 ans.

Bien que majoritaires, les élèves d'origine sociale très favorisée sont légèrement moins nombreux en 2021 et 2020 qu'en 2019 (66%, contre 69% en 2019), au profit des candidats d'origine sociale moyenne et défavorisée. Une tendance similaire est observée pour les boursiers qui représentent 10% des candidats en 2021, contre 8% en 2019.

En dépit de ces évolutions marginales, en 2021, 40% des candidats cumulent toujours les caractéristiques

suivantes : être des garçons venant de terminale générale et d'origine sociale très favorisée.

Conformément aux attendus de ces formations, le niveau scolaire de ces candidats est particulièrement élevé, comme en attestent leurs mentions au baccalauréat : 79 % d'entre eux ont été reçus avec une mention Bien ou Très bien, alors que ces mentions concernent 40 % de l'ensemble des candidats au baccalauréat général à la session 2021 (Thomas, 2021) (figure 6).

59 % des candidats de terminale aux CPGE scientifiques de l'académie de Versailles viennent de l'une des trois académies d'Ile-de-France. 37 % viennent plus précisément d'établissements situés au sein de l'académie de Versailles. Malgré ce premier cercle d'aire d'attraction à dimension régionale, ces formations attirent aussi de nombreux candidats venant du reste de la France (34 %), voire de l'étranger (7 %). En 2021, les candidats venant des académies situées hors Ile-de-France sont d'ailleurs un peu plus nombreux qu'auparavant (34 %, contre 29 % en 2019).

Les établissements qui proposent 50 places ou moins en CPGE scientifiques attirent des candidats d'un niveau scolaire légèrement plus faible mais plus proches géographiquement

Les établissements qui proposent le plus de places en CPGE scientifiques sont ceux qui attirent le plus de candidats d'un bon ou très bon niveau scolaire. Plus de 80 % des candidats aux CPGE scientifiques des établissements qui proposent plus de 100 places dans ces formations ont obtenu une mention Très bien ou Bien au baccalauréat, hormis pour un seul établissement de l'académie. Les établissements qui proposent moins de 100 places en CPGE scientifiques attirent des candidats plus diversifiés. Certains atteignent presque 80 % de bons ou très bons candidats, tandis que d'autres, de mêmes capacités d'accueil, comptent plus de la moitié de candidats ayant obtenu leur baccalauréat avec une mention Assez bien ou sans mention (figure 7).

La provenance des candidats semble également liée à la capacité d'accueil en CPGE scientifiques des établissements car seuls les établissements proposant moins de 150 places dans ces formations attirent plus de 60 % de candidats provenant de l'académie de Versailles, notamment lié à leur offre en internat. A l'inverse, les établissements avec les plus grosses capacités d'accueil sont ceux dont la moitié des candidats ou plus proviennent d'en dehors de l'académie, à l'exception d'un seul cas particulier (figure 8).

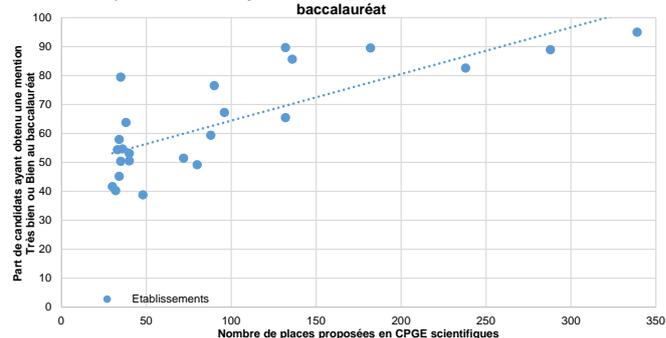
Du point de vue des capacités d'accueil, les différences entre ces établissements renvoient à l'opposition entre CPGE de prestige et CPGE de proximité. Moins anciennes, ce second type de CPGE mis en place depuis 40 ans, avait notamment

Figure 6 : Profil des candidats ayant confirmé des vœux pour les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles

	2019		2020		2021		
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Sexe	Filles	5 437	35	5 671	34	6 579	36
	Garçons	9 894	65	11 082	66	11 946	64
Académie d'origine	Académie de Versailles	6 490	42	6 829	41	6 864	37
	Autres académies d'Ile-de-France	3 248	21	3 640	22	3 986	22
	Autres académies	4 497	29	5 020	30	6 336	34
	Etrangers	1 096	7	1 264	8	1 339	7
Bourses	Non boursiers	14 169	92	15 151	90	16 670	90
	Boursiers	1 172	8	1 602	10	1 855	10
Origine sociale	Très favorisée	10 574	69	11 101	66	12 214	66
	Favorisée	1 323	9	1 390	8	1 669	9
	Moyenne	2 111	14	2 577	15	2 859	15
	Défavorisée	1 214	8	1 562	9	1 614	9
Inconnue		109	1	123	1	169	1
Série du baccalauréat	Baccalauréat général	14 665	96	15 858	95	17 690	95
	dont filière scientifique	14 636	95	15 808	94	-	-
	Baccalauréat technologique	659	4	858	5	812	4
	dont série ST2D	633	4	820	5	779	4
Baccalauréat professionnel	7	0	37	0	23	0	
Mention au baccalauréat	Très bien	6 918	45	9 054	54	8 628	47
	Bien	4 064	27	4 349	26	6 000	32
Mention au baccalauréat	Assez bien	2 508	16	2 285	14	2 908	16
	Sans mention	1 588	10	933	6	861	5
	Non admis à la session de juillet	167	1	46	0	54	0
	Autre ou inconnue	86	1	86	1	74	0
Ensemble	15 331	100	16 753	100	18 525	100	

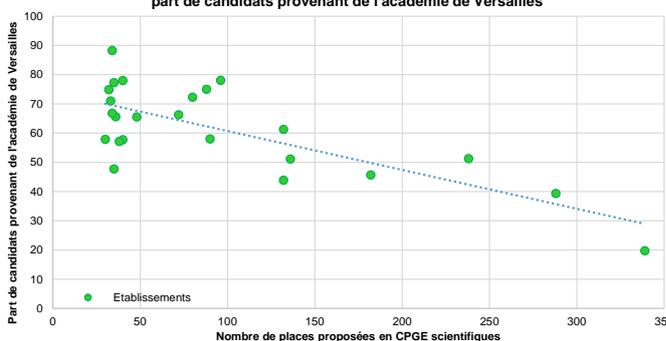
Champ : Candidats ayant confirmé au moins un vœu d'admission pour une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup, traitements Dapep.

Figure 7 : Répartition des établissements selon leur capacité d'accueil et la part de candidats ayant obtenu une mention Très bien ou Bien au baccalauréat



Champ : Candidats ayant confirmé au moins un vœu d'admission pour une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

Figure 8 : Répartition des établissements selon leur capacité d'accueil et la part de candidats provenant de l'académie de Versailles



Champ : Candidats ayant confirmé au moins un vœu d'admission pour une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

un objectif de démocratisation d'accès à ces formations, grâce à leurs implantations dans des lieux situés en dehors des centres villes de métropoles ou de très proche banlieue, élargissant

le potentiel vivier de candidats à un public moins traditionnel (Daverne, Masy, 2012 ; Dutercq, Lanéelle, Michaut et David, 2019).

La diversité des établissements de l'académie qui forment aux CPGE scientifiques représente ainsi un atout, qui permet de proposer une offre variée pouvant convenir à des candidats de niveaux scolaires et de provenance divers. Ces politiques publiques en faveur de la démocratisation connaissent cependant une limite majeure car elles n'ont pas permis d'ouvrir ces formations aux candidats d'origines sociales les moins favorisées. Dans l'académie, seuls 3 établissements comptent plus de la moitié de candidats d'origine sociale défavorisée ou inconnue (figure 9).

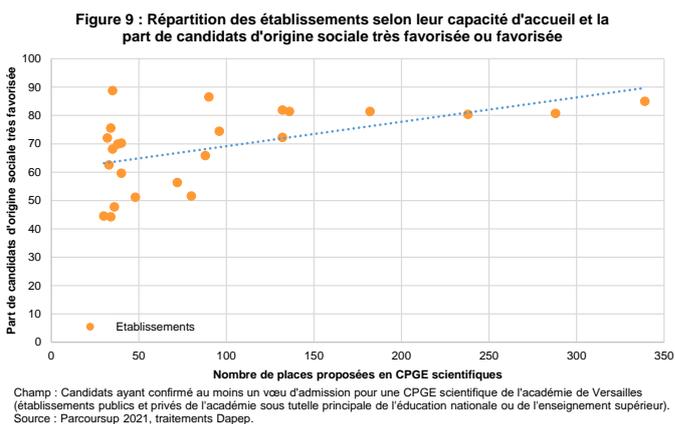
Ainsi, même si ces CPGE de taille plus réduite attirent des candidats d'un niveau scolaire plus faible et géographiquement plus proches, elles attirent tout de même en large majorité des candidats favorisés ou très favorisés. Ceci s'explique en partie par l'auto-censure des candidats moins favorisés vis-à-vis des formations élitistes, ainsi que par des différences d'accès à l'information sur ces filières. Il est, en effet, plus rare que des proches d'élèves d'origine sociale moins favorisée soient passés par ces formations, et sont donc moins aptes à leur prodiguer des conseils personnalisés dessus. D'ailleurs, les disparités de moyens d'information sur l'orientation utilisés par les élèves selon le niveau de

Les élèves ayant candidaté aux CPGE scientifiques de l'académie en 2021 ont davantage suivi un cursus exclusivement scientifique, dès la terminale

En 2021, 95 % des jeunes qui ont confirmé au moins un vœu dans une CPGE scientifique de l'académie de Versailles viennent d'une terminale générale, soit une tendance stable par rapport à 2019 et 2020. Les autres candidats viennent essentiellement de terminale technologique (4 %) et sont pour la plupart inscrits dans la série « Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable » (STI2D).

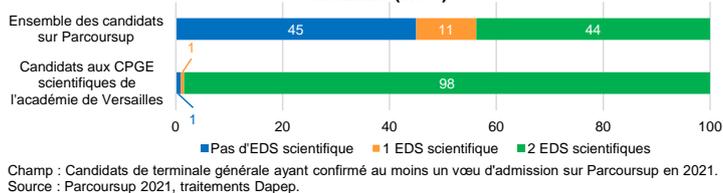
Si, en 2019 et en 2020, respectivement 95 et 94 % des candidats de terminale générale étaient inscrits en baccalauréat scientifique, 98 % des candidats de 2021 ont choisi deux enseignements de spécialité exclusivement scientifiques pour leur année de terminale, alors que ce profil représentait 44 % de l'ensemble des candidats de terminale générale sur Parcoursup. Seuls 1% des candidats aux CPGE scientifiques de l'académie ont fait le choix d'associer en terminale un enseignement de spécialité scientifique avec un autre enseignement non-scientifique, contre 11 % de l'ensemble des candidats Parcoursup (figures 6 et 10).

Au-delà de cette préférence pour les enseignements de spécialité exclusivement scientifiques, 79 % des



diplôme des parents sont frappantes : seulement 13 % des élèves dont les parents ne sont pas bacheliers se sont informés auprès de leurs parents, alors que c'est le cas de 42 % de ceux dont les parents ont un niveau bac +3 ou plus (Lemaire, 2008). Les élèves moins favorisés socialement se renseignent davantage lors de rencontres d'établissements, auprès de leurs enseignants, en consultant des magazines ou des brochures ou en rencontrant un conseiller d'orientation, autrement dit des démarches proactives, nécessitant une certaine détermination que l'auto-censure peut remettre en cause.

Figure 10 : Répartition des candidats Parcoursup 2021 selon le nombre d'enseignements de spécialité scientifiques suivis en terminale (en %)



candidats aux CPGE scientifiques de l'académie ont suivi la doublette « Mathématiques/Physique-Chimie », contre 19 % de l'ensemble des candidats Parcoursup en 2021 (figure 11).

Ainsi, parmi la première génération à bénéficier de la réforme du baccalauréat général, extrêmement peu de candidats ayant suivi des doublettes atypiques ont confirmé des vœux en CPGE scientifiques sur Parcoursup 2021 : les candidats à ces formations ont suivi, en grande majorité, la doublette scientifique « Mathématiques/Physique-Chimie ».

En dehors des deux enseignements scientifiques que sont « Mathématiques » et « Physique-Chimie », les autres enseignements scientifiques ont bien plus rarement été suivis en terminale par les candidats à

ces formations :

- 6 fois moins de candidats ont suivi l'enseignement de spécialité « Sciences de la vie et de la terre » en terminale, comparé à ceux ayant suivi « Mathématiques » ou « Physique-Chimie » ;

- 30 fois moins d'élèves ont suivi « Numérique et sciences informatiques » ou « Sciences de l'ingénieur et sciences physiques » (figure 12).

Des enseignements de spécialité un peu plus diversifiés pour les candidats en BCPST, PTSI et MP2I

Sur Parcoursup, les spécialités de CPGE scientifiques « Physique, chimie et sciences de l'ingénieur » (PCSI) et « Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur » (MPSI) sont essentiellement demandés par des candidats qui ont suivi la doublette « Mathématiques/Physique-Chimie » en terminale. Les candidats à ces deux spécialités se distinguent par leur grande homogénéité dans les enseignements de spécialité qu'ils ont choisis de conserver pour cette dernière année avant d'accéder à l'enseignement supérieur.

En comparaison, les enseignements suivis par les candidats aux trois autres spécialités de CPGE scientifiques sont un peu plus diversifiés. Pour la spécialité « Physique, technologie et sciences de l'ingénieur » (PTSI), 85 % des candidats ont aussi suivi la doublette « Mathématiques / Physique-Chimie » en terminale, mais cette proportion est un peu moins massive que parmi les candidats des deux premières spécialités de CPGE. Pour les autres, 12 % ont suivi la doublette « Mathématiques / Sciences de l'ingénieur et sciences physiques », contre moins de 1 % en PCSI et MPSI.

Parmi les candidats à la nouvelle spécialité de CPGE « Mathématiques, physique, ingénierie et informatique » (MP2I), si 3 candidats sur 4 ont suivi la doublette « Mathématiques/Physique-Chimie », près d'un candidat sur 4 a suivi la doublette « Mathématiques / Numérique et sciences informatiques ».

La spécialité de CPGE scientifiques dont les enseignements de spécialité suivis par les candidats sont les plus diversifiés est « Biologie, chimie, physique et sciences de la terre » (BCPST). Ce sont les élèves qui ont suivi

Figure 11 : Répartition des candidats Parcoursup 2021 selon les enseignements de spécialité suivis en terminale (en %)

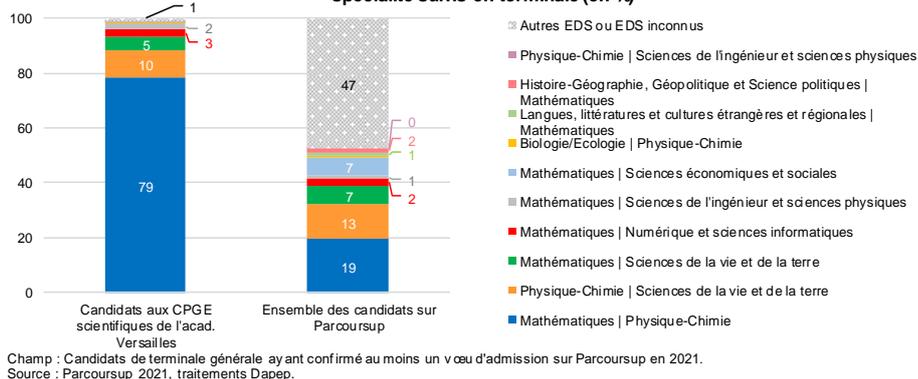
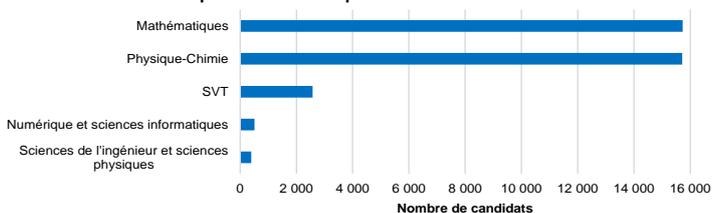


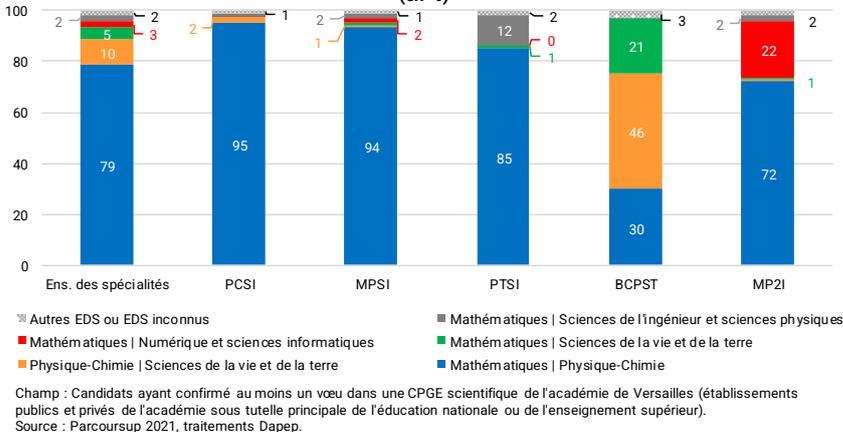
Figure 12 : Répartition des candidats aux CPGE scientifiques de l'académie de Versailles en 2021 selon les enseignements de spécialité scientifique suivis en terminale



la doublette « Physique-Chimie / Sciences de la vie et de la terre » qui sont les plus nombreux parmi ces candidats, suivis par ceux qui ont suivi la doublette classique « Mathématiques / Physique-Chimie », puis par ceux qui ont suivi la doublette « Mathématiques / Sciences de la vie et de la terre » (respectivement 46 %, 30 % et 22 %) (figure 13).

Malgré une diversité d'enseignements de spécialité plus marquée chez les candidats en BCPST, MP2I et PTSI, l'association d'enseignements de spécialité exclusivement scientifiques reste la norme parmi les candidats aux CPGE scientifiques de l'académie de Versailles, et très peu d'élèves qui ont suivi des doublettes moins communes candidatent.

Figure 13 : Répartition des candidats selon les enseignements de spécialité suivis en terminale pour chacune des spécialités de CPGE scientifiques (en %)



8 % de places vacantes en CPGE scientifiques de l'académie à l'issue de la procédure, malgré une forte pression des vœux

En moyenne, 8 candidats postulent par place

Au cours de la procédure Parcoursup 2021, les 18 525 candidats (figure 14, voir [1]) ont confirmé 52 009 vœux [2] pour les 2 308 places proposées par les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles. 99 % de ces vœux sont confirmés en phase principale [3] et 1 % en phase complémentaire [4].

En moyenne, 8 candidats postulent par place proposée [5], ce qui est davantage qu'en 2020 et qu'en 2019 (respectivement 7 et 6 candidats en moyenne).

Sachant que ces candidats ont chacun fait en moyenne 2,8 vœux [6] pour ces formations, les établissements d'accueil ont ainsi étudié, trié et classé en moyenne 22,5 vœux par place proposée [7]: 22,4 avant l'ouverture de la phase principale [8] et 0,1 pour la phase complémentaire [9].

L'augmentation du nombre moyen de vœux confirmés par place (+3,4 en deux ans [7]) est liée aux effets conjugués de la diminution du nombre de places proposées dans ces formations (-3 % en deux ans) et à l'accroissement du nombre de candidats (+21 % sur la même période), même si ces candidats y font chacun individuellement moins de vœux en moyenne (-0,2 [6]).

Une pression des vœux très fortes en MP2I, MPSI et PCSI

Les deux principales spécialités de CPGE scientifiques « Physique, chimie et sciences de l'ingénieur » (PCSI) et « Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur » (MPSI) concentrent 79 % des vœux reçus par les établissements proposant des places en CPGE scientifiques dans l'académie alors qu'elles représentent 70 % des places proposées. Le nombre moyen de vœux par place y est élevé, respectivement 20,7 et 30,5.

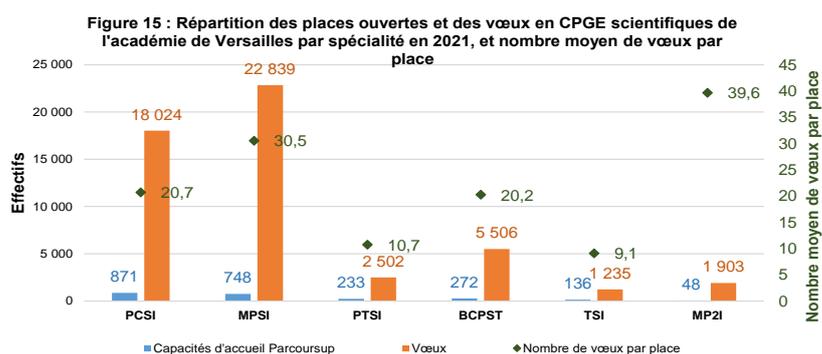
La pression est aussi élevée pour la spécialité « Biologie, chimie, physique et sciences de la Terre » (BCPST), avec 20,2 vœux par place proposée, mais la capacité d'accueil est nettement moindre (12 % des capacités de CPGE scientifiques de l'académie de Versailles en 2021).

Figure 14 : Vœux, propositions d'admissions et admissions dans les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles lors des procédures Parcoursup 2021 à 2019

		2019	2020	2021
Capacités des CPGE scientifiques de l'acad. Versailles				
Candidats ayant confirmé au moins un vœu dans une CPGE scientifique de l'académie Versailles		[1] 15 332	16 753	18 525
Vœux des candidats	Nombre moyen de candidats par place proposée	[5] 6,5	7,2	8,0
	Part des candidats en phase principale (en %)	[3] 99	99	99
	Part des candidats en phase complémentaire (en %)	[4] 1	1	1
	Nombre de vœux confirmés des candidats de terminale générale dans une CPGE	[2] 45 465	45 180	52 009
	Nombre moyen de vœux par candidat	[6] 3,0	2,7	2,8
	Nombre moyen de vœux par place proposée	[7] 19,2	19,5	22,5
	Nombre moyen de vœux confirmés par place proposée en phase principale	[8] 17,3	19,3	22,4
	Nombre moyen de vœux par place proposée fait en phase complémentaire	[9] 0,1	0,2	0,1
	vœux refusés			
Dont candidats ayant reçu au moins un refus		7 239	8 992	10 528
Part des candidats ayant au moins un vœu refusé (en %)	[10] 47	54	57	
Nombre de vœux refusés par les CPGE		11 377	14 213	17 293
Nombre moyen de vœux refusés par place proposée		4,8	6,1	7,5
Part des vœux refusés (en %)	[11] 25	31	33	
Propositions d'admissions				
Dont candidats ayant reçu au moins une proposition d'admission		6 318	6 846	6 581
Part par rapport aux candidats ayant confirmé au moins un vœu (en %)	[13] 41	41	36	
Nombre de propositions d'admission reçues par les candidats de la part d'une CPGE		11 255	12 271	11 724
Part des vœux ayant abouti à une proposition d'admission (en %)	[14] 25	27	23	
Nombre moyen de propositions d'admission par place proposée en CPGE	[17] 4,7	5,3	5,1	
Admissions				
Dont candidats ayant refusé une ou plusieurs propositions d'admission		4 163	4 704	4 457
Part par rapport aux candidats ayant reçu au moins une proposition d'admission (en %)	[15] 66	69	68	
Dont candidats ayant accepté une proposition d'admission		2 155	2 142	2 124
Part par rapport aux candidats ayant reçu au moins une proposition d'admission (en %)	[16] 34	31	32	
Part par rapport à la capacité (en %)	[19] 91	92	92	
Part par rapport aux candidats ayant confirmé au moins un vœu (en %)	[21] 14	13	11	
Part des propositions d'admission acceptées en phase principale (en %)	[22] 94	91	92	
Part des propositions d'admission acceptées en gestion des désistements (en %)	[23] 5	8	7	
Part des propositions d'admission acceptées en phase complémentaire (en %)	[24] 1	1	1	
Part des places vacantes à l'issue de la procédure (en %)	[20] 9	8	8	

Champ : Candidats ayant confirmé au moins un vœu d'admission pour une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).

Source : Parcoursup, traitements Dapep.



Champ : CPGE scientifiques des établissements publics et privés de l'académie de Versailles sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur.

Source : Parcoursup, traitements Dapep.

Cependant, la pression des vœux la plus forte est pour l'admission dans la nouvelle spécialité « Mathématiques, physique, ingénierie et informatique » (MP2I), avec 39,6 vœux en moyenne par place proposée pour la rentrée 2021 (figure 15).

36 % des candidats ont reçu au moins une proposition d'admission

Les classes préparatoires font partie des formations d'enseignement supérieur dites sélectives : sur la plateforme Parcoursup, les candidats sont sélectionnés notamment en fonction de leur dossier scolaire, et peuvent se voir refuser l'admission même lorsque la formation dispose encore de places vacantes (*rappel des grandes étapes d'admission dans Parcoursup en encadré méthodologique*).

En 2021, un tiers des vœux confirmés pour les CPGE scientifiques de l'académie sont refusés par ces formations [11], contre un quart en 2019. 57 % des candidats se sont ainsi vus refusés au moins un de leurs vœux dans ces formations, tandis qu'ils n'étaient que 47 % dans ce cas en 2019 [10], témoignant d'une hausse de la sélectivité en partie due à la baisse du nombre de places et à la hausse du nombre des candidats⁵.

Un tiers des candidats acceptent les propositions d'admission reçues

Les 18 525 candidats ont pu confirmer plusieurs vœux sur Parcoursup, que ce soit pour les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles ou pour toute autre formation ou établissement. Ces candidats n'acceptent donc pas toutes les propositions d'admissions reçues durant la procédure sur leurs vœux en CPGE scientifiques de l'académie de Versailles. Certains reçoivent plusieurs propositions de ces formations et doivent faire un choix pour n'en accepter qu'une seule. D'autres les refusent car ils privilégient leurs vœux pour d'autres formations pour lesquels ils sont en attente de proposition à ce moment-là. Certains peuvent dépasser les délais accordés pour la réponse à la proposition et d'autres changent d'avis en cours de procédure. D'autres encore démissionnent de la procédure car ils privilégient d'autres vœux en dehors de Parcoursup, ou annulent ou reportent leur projet de poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur à défaut d'avoir obtenu une proposition sur leur vœu préféré.

Ainsi, au final, 68 % des candidats qui ont reçu au

A l'issue de la procédure Parcoursup, 8 % de places proposées restent vacantes

Au terme de la procédure Parcoursup 2021, 2 124 candidats ont finalement accepté une proposition d'admission d'une CPGE scientifique de l'académie de Versailles [18] sur les 2 308 places proposées.

Ainsi, 92 % des places proposées ont finalement été attribuées en 2021 [19], proportion résultant à la fois du tri et du classement des candidatures réalisées par les établissements et par la concurrence des différentes propositions d'admission reçues par les

Sur les 18 525 candidats qui ont confirmé au moins un vœu pour une CPGE scientifique de l'académie de Versailles, 6 581 ont reçu au moins une proposition d'admission [12], soit 36 % [13]. Ils ont reçu au total 11 724 propositions d'admission de la part des CPGE scientifiques de l'académie.

Au final, seuls 23 % des vœux d'admission en CPGE scientifiques reçus par les 24 établissements de l'académie ont abouti à des propositions d'admission [14]. Ces trois dernières années, la sélectivité croissante des admissions en CPGE scientifiques dans l'académie se traduit également par la baisse de la part des candidats recevant au moins une proposition (-5 points par rapport à 2019 [13]).

moins une proposition d'admission n'y ont pas donné suite [15], quelle qu'en soit la raison (admission dans une CPGE d'une autre académie, dans une autre formation ou autre), contre 32 % qui y ont répondu positivement [16]. Les candidats qui acceptent une proposition d'admission dans ces formations sont proportionnellement moins nombreux en 2021 (-2 points de pourcentage par rapport à 2019), et pourtant les 24 établissements concernés ont fait en moyenne davantage de propositions d'admission par place proposée en 2021 qu'en 2019 (5,1 contre 4,7 [17]).

Les candidats à ces formations ont, en effet, des bons, voire très bons niveaux scolaires et n'hésitent pas à diversifier leurs vœux pour d'autres CPGE ou pour d'autres formations exigeantes ou dans d'autres académies. Les propositions d'admission qu'ils reçoivent des CPGE scientifiques des établissements de l'académie de Versailles entrent, ainsi, en concurrence avec d'autres propositions d'admission qu'ils peuvent recevoir.

candidats.

Au final, 8 % des places restent vacantes [20] alors que seulement 11 % des candidats y ont été admis [21], témoignant de la sélectivité de ces formations. L'admission dans ces formations se joue presque exclusivement au cours de la phase principale : 92 % des candidats admis le sont dès la phase principale [22], 7 % par gestion des

⁵ Un vœu non satisfait pour une CPGE scientifique avec internat n'est pas comptabilisé comme un refus si, pour le même candidat, le vœu hors internat pour la même formation est satisfait.

désistements⁶ [23] et 1 % au cours de la phase complémentaire [24]. Cette répartition est plutôt stable entre 2019 et 2021.

La majorité des candidats qui refusent une proposition en CPGE scientifiques ne sont pas restés sans solution à la fin de la procédure et acceptent une proposition d'admission d'une autre formation (annexe 1 « Le devenir des candidats aux CPGE scientifiques de l'académie de Versailles qui n'y ont

Dans la nouvelle spécialité MP2I, les candidatures sont peu refusées par l'établissement en dépit d'une forte pression des vœux...

Dans la nouvelle spécialité « Mathématiques, physique, ingénierie et informatique » (MP2I), la pression des vœux est très élevée, avec 39,6 vœux en moyenne par place proposée pour la rentrée 2021.

Un seul établissement propose cette spécialité au sein de l'académie: le lycée d'enseignement général Hoche de Versailles. Malgré la très forte pression des vœux, peu d'entre eux sont refusés par l'établissement (13 %, contre 33 % en moyenne).

Résultant de cette forte pression et du fait que les candidats acceptent plus souvent les propositions d'admission reçues de cette formation (31 %, contre 18 %), peu de vœux aboutissent à des propositions d'admission (8 %) (figure 16).

Etant donné qu'il s'agit d'une nouvelle spécialité, mise en place à la rentrée 2021, ces observations ne reflètent probablement pas

...contrairement aux autres spécialités de CPGE scientifiques où les refus des établissements sont plus fréquents et pour lesquels les candidats acceptent moins souvent les propositions d'admission reçues

En dehors de la spécialité MP2I, le processus d'admission est plutôt homogène pour les cinq autres spécialités de CPGE scientifiques, hormis quelques cas particuliers.

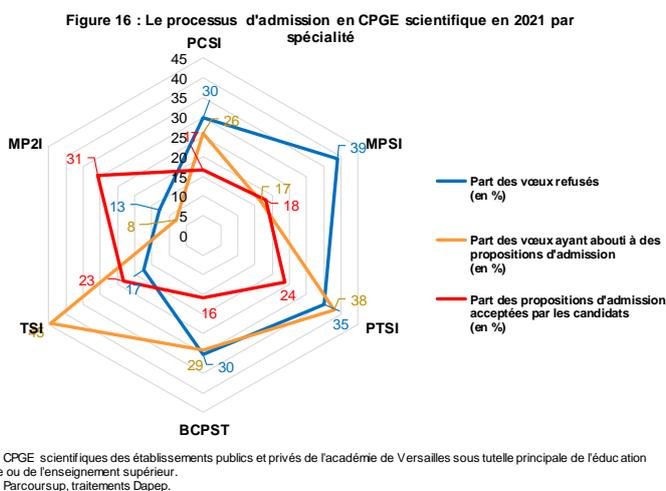
La spécialité « Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur » (MPSI) semble plus sélective que les autres car la part des vœux refusés est un peu plus élevée (39 %, contre 33 % en moyenne) et la part de ceux aboutissant à une proposition d'admission est plus faible (17 %, contre 23 % en moyenne). Pour autant, les candidats acceptent 18 % des propositions d'admission qui leur sont faites, ce qui correspond à la moyenne de l'ensemble des spécialités (18 %).

En « Physique, technologie et sciences de l'ingénieur » (PTSI), un tiers des vœux sont refusés mais les autres vœux aboutissent plus souvent à des propositions

pas été admis »).

A la suite de ce processus d'admission, 96 % des élèves admis en CPGE scientifiques de l'académie de Versailles s'inscrivent effectivement dans ces formations à la rentrée suivante et 4 % ne s'y sont finalement pas inscrits. Cette proportion est équivalente à 2020 mais nettement inférieure à 2019 (13 %).

une tendance durable et des évolutions seront certainement à observer lors des prochaines campagnes



d'admission (38 %, contre 23 % en moyenne), car la pression des vœux est moins forte. Ces propositions d'admission sont plus souvent acceptées par les candidats qu'en MPSI (24 %, contre 18 %).

Tout comme en MP2I, en CPGE « Technologie et sciences industrielles » (TSI), les établissements refusent peu de vœux (17 %, contre 33 % en moyenne). Cependant, la pression des vœux est moins élevée et les vœux non refusés aboutissent plus fréquemment à des propositions d'admission que dans les autres spécialités (45 %, contre 23 % en moyenne). C'est aussi la 2^{ème} spécialité, derrière MP2I, pour laquelle les candidats qui reçoivent des propositions d'admission de cette spécialité les acceptent le plus souvent (23 %, contre 18 % en moyenne toutes spécialités confondues).

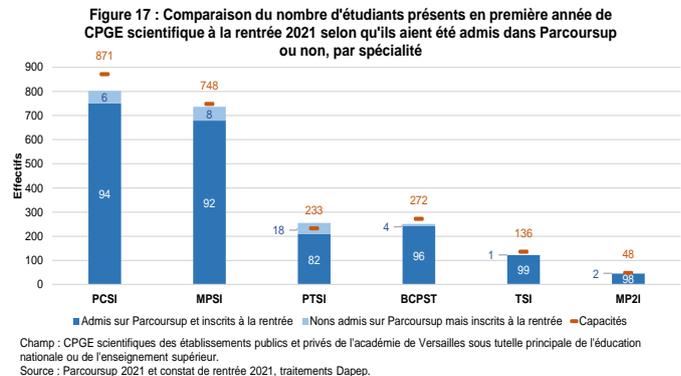
⁶ A la fin de la phase principale, et parallèlement à la phase complémentaire, s'opère la gestion exceptionnelle des désistements qui permet de libérer des places dans la procédure pour d'autres candidats qui étaient les mieux placés en liste d'attente. Certains candidats peuvent se voir proposer une place dans une formation choisie lors de la phase principale grâce au désistement des autres candidats, selon leur rang sur la liste d'attente.

Davantage de places laissées vacantes en PCSI à la rentrée, à l'inverse de la spécialité PTSI

En PTSI, les candidats admis sur Parcoursup s'inscrivent un peu moins souvent à la rentrée (82 %, contre 93 % en moyenne). Ces places devenues vacantes permettent à davantage d'élèves qui n'y étaient pas admis sur Parcoursup d'intégrer tout de même cette formation à la rentrée. Au final, 255 étudiants sont inscrits en 1^{ère} année de CPGE PTSI, dépassant le nombre de places proposées initialement sur Parcoursup (233, soit 22 étudiants de plus) (figure 17).

Dans les autres spécialités, cette déperdition entre les admissions Parcoursup et les inscriptions est moins importante, mais les places libérées ne sont pas totalement complétées par l'inscription à la rentrée d'élèves qui n'avaient pas été admis sur Parcoursup. Parmi les cinq spécialités de CPGE scientifiques, la spécialité PCSI est celle où le nombre de places effectivement vacantes à la

rentrée est le plus important : à la rentrée 2021, 69 places sont vacantes dans cette spécialité sur les 94 places vacantes dans l'ensemble des spécialités de CPGE scientifiques.

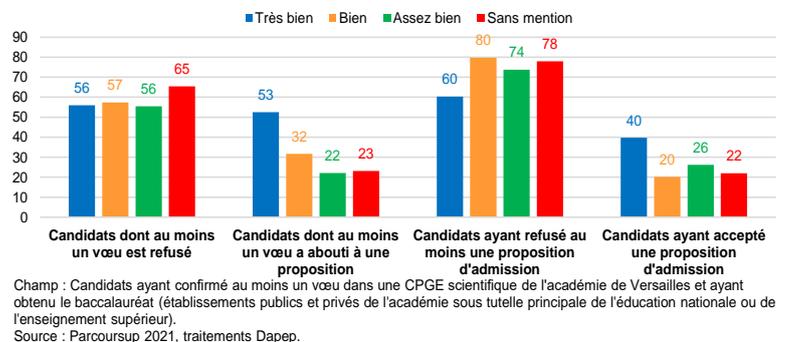


Les élèves admis ont plus souvent obtenu une mention élevée au baccalauréat et proviennent plus fréquemment de l'académie de Versailles

Les mentions Très bien sont majoritaires parmi les admis en CPGE scientifiques : ces candidats reçoivent plus souvent des propositions d'admission et les acceptent aussi plus souvent

Les candidats ayant obtenu une mention Très bien ou Bien au baccalauréat sont ceux qui reçoivent le plus souvent au moins une proposition d'admission de la part de ces formations : 53 % et 32 %, contre 22 % de ceux ayant eu une mention assez bien et 23 % pour ceux qui ont été admis sans mention. Ils confirment davantage de vœux dans ces formations et reçoivent, en effet, plus de propositions d'admission : 29 % des vœux des admis avec une mention Très bien et 18 % avec une mention Bien aboutissent à une proposition d'admission, contre 12 % pour ceux avec une mention assez bien et 6 % pour les admis sans mention (figures 18 et 19).

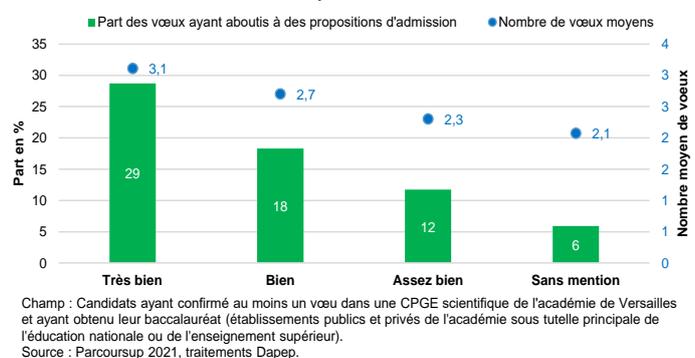
Figure 18 : Situation des vœux et des propositions d'admission des candidats sur Parcoursup 2021 selon les mentions obtenues au baccalauréat (en %)



Ensuite, parmi ceux qui ont reçu au moins une proposition, les candidats ayant obtenu une mention Très bien sont ceux qui en acceptent le plus souvent au moins une (40 %, contre 26 % ou moins pour les autres). Les autres candidats ont tendance à plus souvent refuser ces propositions, y compris ceux qui ont obtenu une mention Bien au baccalauréat (80 %).

Ainsi, déjà majoritaires parmi les candidats, ceux qui ont obtenu une mention Très bien sont encore plus nombreux parmi les admis dans les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles (47 % des candidats et 60 % des admis) (figure 20).

Figure 19 : Nombre moyen de vœux et part des vœux ayant abouti à une proposition d'admission selon la mention obtenue au baccalauréat par les candidats en 2021



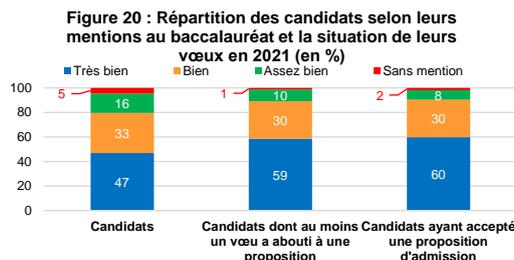
Les candidats provenant de l'académie de Versailles reçoivent plus souvent des propositions d'admission et les acceptent plus souvent que les candidats venant d'ailleurs

Les candidats provenant de l'académie de Versailles font, en moyenne, plus de vœux pour les CPGE scientifiques de l'académie que ceux venant des deux autres académies d'Ile-de-France ou de l'étranger. Cependant, les candidats venant des académies en dehors de la région parisienne en font presque autant (3,6, contre 3,7 en moyenne) (figure 21).

Ce sont aussi les candidats de l'académie de Versailles qui reçoivent plus souvent au moins une proposition d'admission de la part des CPGE scientifiques de l'académie par rapport aux autres (53 %, contre 36 % en moyenne), et notamment davantage que ceux venant des académies hors Ile-de-France (22 %), alors qu'ils y font presque autant de vœux en moyenne.

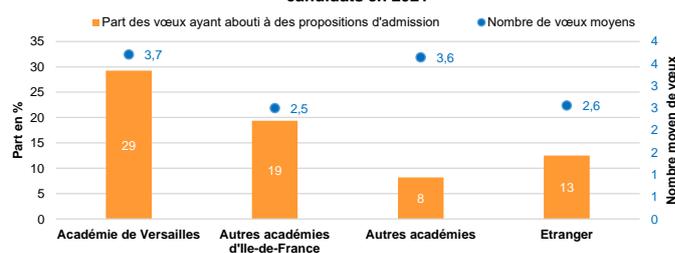
De plus, les candidats de l'académie sont plus nombreux à accepter les propositions d'admission de ces formations que les autres (40 %, contre 32 % en moyenne), que ce soit par rapport aux candidats venant des académies situées en dehors de l'Ile-de-France que par rapport aux candidats venant des deux autres académies d'Ile-de-France ou de l'étranger (figure 22).

Ainsi, si 37 % des candidats aux CPGE scientifiques de l'académie de Versailles viennent de l'académie, ils représentent finalement 67 % des admis, à la fois parce qu'ils reçoivent plus souvent des propositions d'admission de la part de ces établissements mais aussi parce qu'ils y donnent plus souvent une suite favorable (figure 23).



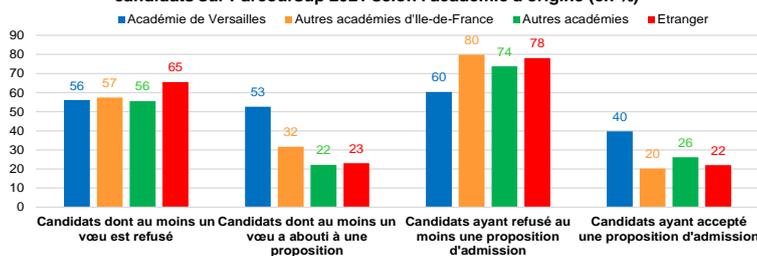
Champ : Candidats ayant confirmé au moins un vœu dans une CPGE scientifique de l'académie de Versailles et ayant obtenu leur baccalauréat (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

Figure 21 : Nombre moyen de vœux et part des vœux ayant abouti à une proposition d'admission selon l'académie d'origine des candidats en 2021



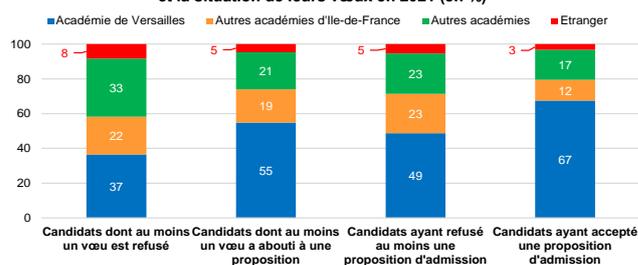
Champ : Candidats ayant confirmé au moins un vœu dans une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

Figure 22 : Situation des vœux et des propositions d'admission des candidats sur Parcoursup 2021 selon l'académie d'origine (en %)



Champ : Candidats ayant confirmé au moins un vœu dans une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

Figure 23 : Répartition des candidats selon l'académie d'origine et la situation de leurs vœux en 2021 (en %)



Champ : Candidats ayant confirmé au moins un vœu dans une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

Les résultats présentés jusqu'ici portent sur l'ensemble des candidats aux CPGE scientifiques de l'académie de Versailles, quelle que soit leur filière :

- Terminale professionnelle, qui représentent moins de 1 % des candidats ;
- Terminale technologique (4 %) ;
- Terminale générale (95 %).

Le reste de l'analyse se focalisant sur les enseignements de spécialité suivis en terminale par ces candidats, la suite ne concerne donc que les candidats provenant de terminale générale.

Les candidats ayant suivi la doublette « Mathématiques / Physique-Chimie » sont plus nombreux parmi les admis en CPGE scientifiques en raison de leur mention et de leur académie d'origine

Déjà très nombreux parmi les candidats, ceux ayant suivi la doublette « Mathématiques / Physique-Chimie » sont encore plus nombreux parmi les admis

Les CPGE scientifiques de l'académie attirent des candidatures d'élèves très homogènes en termes d'enseignements de spécialité suivies en terminale générale : 79 % des candidats ont suivi les enseignements de spécialité « Mathématiques / Physique-Chimie ».

Pour les autres candidats, cinq principales autres doublettes à tonalité scientifique sont représentées :

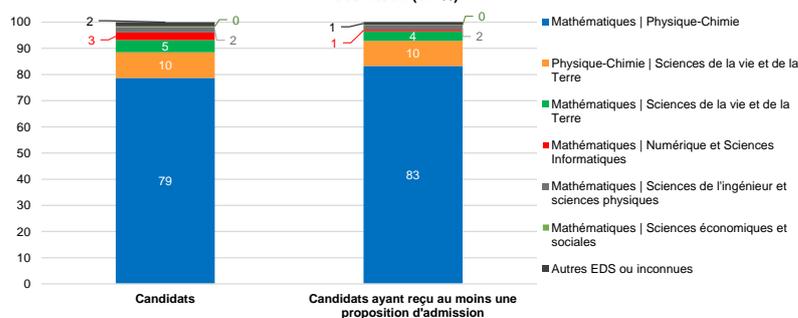
- « Physique-Chimie / Sciences de la vie et de la terre » (10 %) ;
- « Mathématiques / Sciences de la vie et de la terre » (5 %) ;
- « Mathématiques / Numérique et sciences informatiques » (3 %) ;
- « Mathématiques / Sciences de l'ingénieur et sciences physiques » (2 %) ;
- « Mathématiques / Sciences économiques et sociales » (0,3 %).

Les 1 % de candidats restants se répartissent dans 37 autres doublettes, qui regroupent chacune moins de 25 candidats.

Le tri et le classement des candidatures opérés par ces établissements accentuent cette homogénéité car, si déjà 79 % des candidats ont suivi la doublette « Mathématiques / Physique-Chimie », ils représentent 83 % de ceux qui ont reçu au moins une proposition. De plus, ces candidats acceptent plus souvent les propositions d'admission de la part de ces formations et représentent, ainsi, finalement 88 % des admis (figure 24).

Parmi les 5 principales doublettes de spécialité suivies par les candidats de terminale générale aux CPGE scientifiques, ceux qui ont suivi les enseignements « Mathématique / Physique-Chimie » et « Physique-Chimie / Sciences de la vie et de la terre »⁷ sont ceux qui reçoivent le plus souvent des propositions

Figure 24 : Enseignements de spécialité suivis en terminale générale par les candidats aux CPGE scientifiques de l'académie de Versailles, selon la situation de ces vœux (en %)

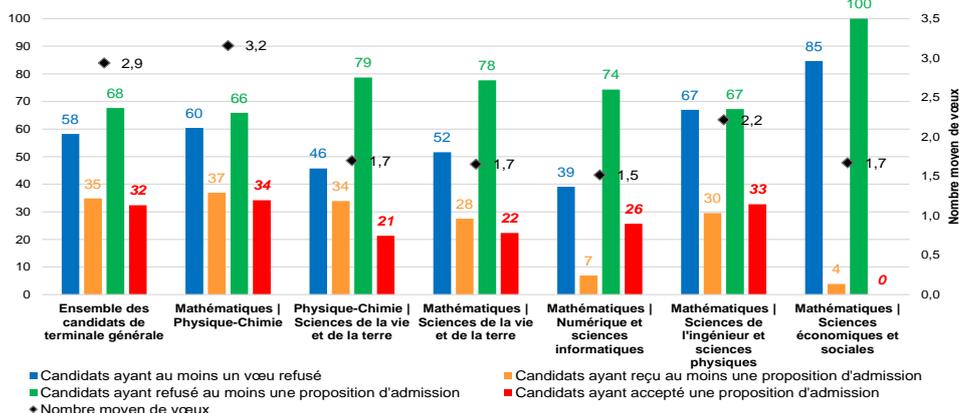


Champ : Candidats de terminale générale ayant confirmé au moins un vœu dans une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

d'admission de la part des CPGE scientifiques (37 % et 34 %), à contrario des candidats qui ont suivi les doublettes « Mathématiques / Numériques et sciences informatiques » et « Mathématiques / Sciences économiques et sociales », qui ne sont que 7 % et 4 % à en recevoir. Ils confirment aussi moins de vœux en moyenne (1,5 et 1,7, contre 2,9 en moyenne pour tous les candidats).

Par contre, les candidats ayant suivi les enseignements de spécialité « Mathématiques / Numériques et sciences informatiques » sont aussi ceux qui ont le moins souvent au moins un de leurs vœux refusés, en partie lié au fait qu'ils y ont confirmé moins de vœux en moyenne. A l'inverse, ceux ayant suivi les doublettes

Figure 25 : Situation des vœux et des propositions d'admission des candidats sur Parcoursup en 2021 selon les enseignements suivis en terminale générale (en %)



Champ : Candidats de terminale générale ayant confirmé au moins un vœu dans une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

⁷ 81 % des élèves de l'académie de Versailles ayant suivi la doublette « Physique-chimie / Sciences de la vie et de la terre » ont également suivi l'option facultative Mathématiques (Rempp, 2022).

« Mathématiques / Physique-Chimie » et « Mathématiques / Sciences de l'ingénieur et sciences physiques » sont nombreux à recevoir au moins un refus sur leurs vœux, notamment en rapport au nombre élevé de vœux faits par chacun des candidats (respectivement 3,2 et 2,2) (figure 25).

Peu d'élèves de terminale ayant suivi les enseignements de spécialité « Mathématiques / Sciences économiques et sociales » confirment des vœux dans les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles (22 élèves en 2021, soit moins de 1 % des candidats), mais ceux qui y ont candidaté y font en moyenne autant de vœux que les candidats ayant suivi deux enseignements de spécialité scientifiques. Ils sont peu nombreux et reçoivent plus souvent au moins un refus sur leurs vœux (85 %, contre 58 % en moyenne). Ils sont moins nombreux à recevoir, de ce fait, des propositions d'admission de la part de ces formations (4 %, contre 35 % en moyenne). De plus,

le peu d'entre eux qui reçoivent des propositions d'admission n'y donnent pas une suite favorable, et finalement aucun n'y est admis en 2021.

Ces différences sont marquées par le fait que le niveau scolaire et la provenance des candidats ne sont pas tout à fait semblables selon les enseignements de spécialité qu'ils ont suivis en terminale. Ainsi, si les élèves ayant suivi la doublette « Mathématiques / Physique-Chimie » sont plus nombreux parmi les admis que parmi l'ensemble des candidats aux CPGE scientifiques de l'académie de Versailles, eux-mêmes déjà très nombreux, cela s'explique avant tout parce que les établissements privilégient davantage les candidats d'un niveau scolaire élevé et provenant de l'académie de Versailles, et que ce sont également ces élèves qui acceptent plus souvent les propositions d'admission reçues de ces formations.

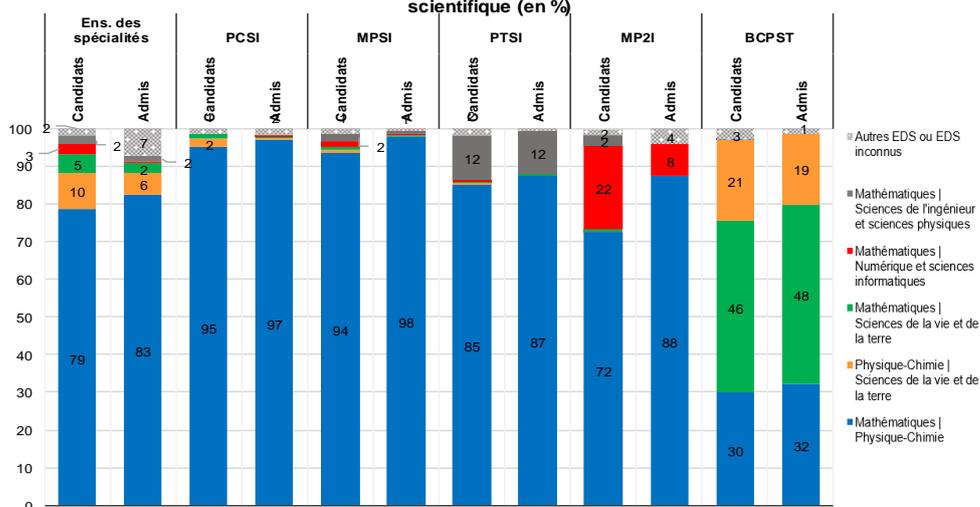
En définitive, choisir la doublette « Mathématiques / Physique-Chimie » n'est pas un sésame pour accéder à une CPGE scientifique de l'académie de Versailles. Si le niveau scolaire n'est pas assez élevé, ou que le candidat vient de loin, cet enseignement de spécialité ne suffira pas pour garantir une admission dans les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles. En effet, le niveau de sélectivité de ces formations quant au niveau scolaire des candidats est très élevé : un élève d'un bon niveau scolaire peut se voir refuser ses vœux, puisque qu'il est en concurrence avec de nombreux autres élèves de très bon niveau scolaire.

Bien que, dans cette étude, l'impact des enseignements de spécialité suivis en terminale n'a pas pu être mesuré à niveau scolaire et origine géographique égaux, les spécialités d'origine semblent tout de même avoir une influence plus limitée sur l'admission en CPGE scientifique que ces deux autres facteurs.

Si les élèves qui souhaitent intégrer une grande école scientifique ont tendance à tenir compte de ce projet d'orientation post-bac dès le moment où ils décident des enseignements des spécialités qu'ils conserveront ou non en terminale, ce choix doit ainsi tenir compte de :

- leur niveau scolaire mais aussi de la spécialité de CPGE scientifiques qu'ils souhaitent intégrer, car certaines d'entre elles admettent des candidats de spécialités plus diversifiées que d'autres ;
- et plus généralement d'une réflexion globale vis-à-vis de leurs intérêts personnels et de leur projet professionnel au delà de la CPGE ou de l'école qu'ils souhaitent intégrer (figure 26).

Figure 26 : Comparaison de la répartition des candidats et des admis selon enseignements de spécialité suivis en terminale pour chacune des spécialités de CPGE scientifique (en %)



Champ : Candidats ayant confirmé au moins un vœu dans une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

Annexe 1 : Le devenir des candidats en CPGE de l'académie de Versailles qui n'y ont pas été admis

89 % des 18 525 candidats aux CPGE scientifiques de l'académie de Versailles n'ont pas été admis dans ces formations en 2021, soit 16 401 candidats. La grande majorité d'entre eux ont été admis via Parcoursup dans une autre formation de l'enseignement supérieur (92 %). Les autres candidats ont démissionné (6 %) ou n'ont eu aucune proposition sans pour autant démissionner (2 %).

Parmi l'ensemble des 16 401 candidats qui n'ont pas été admis dans les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles en 2021, deux types de candidats se dessinent :

- ceux qui n'ont pas du tout reçu de proposition d'admission de ces formations (73 %). Seul 1 % d'entre eux n'a reçu aucune proposition d'admission sur Parcoursup (118 élèves) ;
- ceux qui ont reçu une ou plusieurs propositions d'admission des CPGE scientifiques de l'académie de Versailles mais qui ne les ont pas acceptés (27 %). 1 % d'entre eux ont démissionné de Parcoursup (232 élèves).

Etant donné la baisse des capacités et la hausse du nombre de candidats, ceux qui n'ont pas reçu de proposition d'admission sont plus nombreux en 2021 qu'en 2019 (73 %, contre 69 %) tandis que ceux qui en ont reçu mais qui ne les ont pas acceptées sont moins nombreux (de 31 % en 2019 à 27 % en 2021) (*figure A*).

Parmi les candidats qui ont démissionné de Parcoursup, 29 % l'ont fait volontairement au cours de la procédure (démission générale), 47 % ont finalement renoncé à leur dernier vœu, ce qui a occasionné une démission de fait. Les 24 % restants ont démissionné pour d'autres raisons : échec au bac, démission automatique, inscription non effective dans l'établissement, absence à la rentrée....

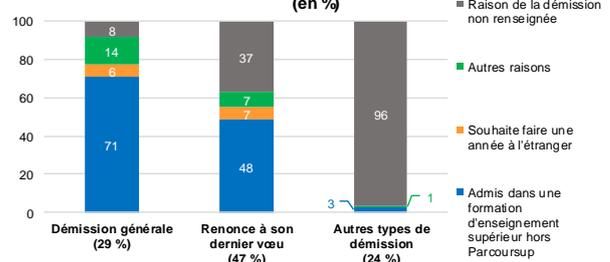
Figure A : Les candidats en CPGE scientifiques de l'académie de Versailles qui n'y ont pas été admis

	2019	2020	2021
Candidats ayant confirmé au moins un vœu sur Parcoursup en CPGE scientifiques de l'académie Versailles	15 332	16 753	18 525
dont non admis dans ces formations :	13 177	14 611	16 401
Part en % des non-admis	86%	87%	89%
Bilan de la procédure Parcoursup pour ces candidats :			
Candidats ayant été admis dans une autre formation sur Parcoursup	11 762	13 380	15 131
Part en % parmi les non admis	89%	92%	92%
Candidats ayant démissionné	1 226	842	887
Part en % parmi les non admis	9%	6%	6%
Candidats n'ayant pas reçu de proposition d'admission et n'ayant pas démissionné	188	389	383
Part en % parmi les non admis	1%	3%	2%
Typologie des candidats non admis dans une CPGE scientifique de l'acad. Versailles :			
Candidats non admis et n'ayant pas reçu de proposition d'admission des CPGE scientifiques de l'acad. Versailles	9 067	9 954	11 944
Part en % parmi les non admis	69%	68%	73%
dont ceux n'ayant aucune proposition d'admission sur Parcoursup	99	132	118
Part en % parmi les non admis	1%	1%	1%
Ceux non admis qui ont reçu une ou plusieurs propositions d'admission en CPGE scientifique	4 109	4 657	4 457
Part en % parmi les non admis	31%	32%	27%
dont ceux qui ont démissionné de Parcoursup	329	240	232
Part en % parmi les non admis	2%	2%	1%

Champ : CPGE scientifiques des établissements publics et privés de l'académie de Versailles sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur.
Source : Parcoursup, traitements Dapep.

La démission volontaire de Parcoursup ou celle résultant de la renonciation au dernier vœu s'explique le plus souvent par une admission dans une formation de l'enseignement supérieur en dehors de Parcoursup (71 % en cas de démission générale et 48 % en cas de renonciation au dernier vœu) (*figure B*).

Figure B : Raison de la démission de Parcoursup des candidats non admis dans les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles selon le type de démission en 2021 (en %)



Champ : CPGE des établissements publics et privés de l'académie de Versailles sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur.

Annexe 2 : Les élèves de terminale technologique STI2D ciblent spécifiquement la spécialité de CPGE scientifiques « Technologie et sciences industrielles » (TSI)

780 élèves de terminale technologique candidatent chaque année aux CPGE scientifiques de l'académie de Versailles, soit 5 % de l'ensemble des candidats. Ils sont, pour la plupart, inscrits dans la série « *Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable* » (STI2D) (96 %).

Par rapport aux candidats de terminale générale qui sont bien plus nombreux (16 100 élèves en moyenne sur la même période), les élèves de terminale technologique STI2D sont moins nombreux à recevoir des refus sur leurs vœux (24 %, contre 58 %) et reçoivent à l'inverse plus souvent au moins une proposition d'admission de la part des CPGE scientifiques de l'académie de Versailles (figure C).

Ils ne candidatent cependant pas aux mêmes spécialités : 96 % de leurs vœux concernent la spécialité « *Technologie et sciences industrielles* » (TSI) alors qu'aucun élève de terminale générale n'y confirme de vœu (figure D).

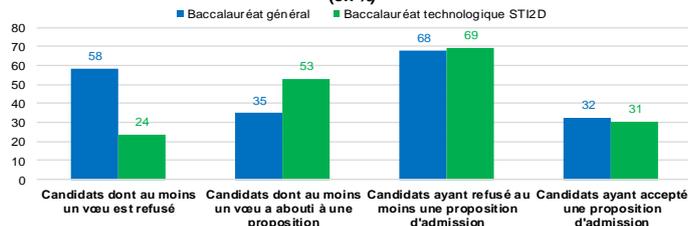
Lorsqu'ils confirment un ou plusieurs vœux en CPGE TSI, les candidatures des élèves de terminale technologique STI2D semblent plutôt bien reçues par les établissements car 53 % de ces élèves reçoivent au moins une proposition d'admission. La majorité refusent cependant ces propositions d'admission, à l'image des terminales générales (respectivement 69 % et 68 %). Comparés à l'ensemble des élèves de terminale technologique STI2D, ceux qui ont confirmé au moins un vœu en CPGE TSI ont des niveaux scolaires plus élevés : 68 % ont eu une mention Bien ou Très bien au baccalauréat, contre 18 % de l'ensemble des candidats au baccalauréat 2021 (Thomas, 2022).

Les quatre établissements de l'académie qui proposent des places en CPGE TSI forment également au baccalauréat technologique STI2D. 15 % des élèves inscrits en terminale technologique STI2D de ces établissements candidatent dans la CPGE TSI de leur propre établissement, et presque tous ces candidats reçoivent une proposition d'admission de leur part.

91 % des candidats de terminale technologique STI2D aux CPGE TSI versaillaises sont des garçons. 23 % sont boursiers, contre 10 % pour l'ensemble des candidats aux CPGE scientifiques de l'académie. Dans cette spécialité de CPGE scientifiques, le recrutement est plus local que dans les autres spécialités : 62 % des candidats proviennent de la même académie, contre 37 % pour l'ensemble des spécialités. Seuls 16 % viennent d'une académie située en dehors de l'Île-de-France ou de l'étranger, contre 41 % en moyenne. Par ailleurs, les candidats à cette spécialité ont également un niveau scolaire un peu plus faible que les candidats aux autres spécialités de CPGE scientifiques car la moitié sont admis au baccalauréat avec une mention Assez bien ou sans mention, contre 20 % en moyenne. Ils sont également moins souvent d'origine sociale très favorisée ou favorisée (48 %, contre 75 %) et plus souvent d'origine sociale moyenne ou défavorisée (50 %, contre 24 %).

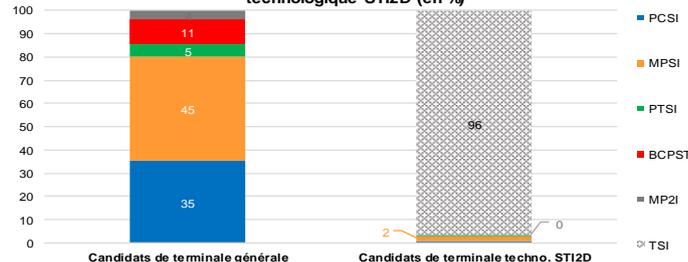
En plus de la spécialité « *Physique-Chimie et mathématiques* », les élèves de terminale technologique STI2D ont dû choisir entre quatre spécialités. Parmi les candidats aux CPGE TSI versaillaises, 39 % ont suivi en terminale la spécialité « *Systèmes d'information et numérique* », 33 % la spécialité « *Innovation technologiques et eco-concept* », 20 % la spécialité « *Energies et environnement* » et 8 % la spécialité « *Architecture et construction* ». Les candidats qui ont suivi les spécialités « *Systèmes d'information et numérique* » et « *Innovation technologique* » sont moins nombreux parmi les admis que parmi les candidats, notamment parce qu'ils acceptent moins souvent les propositions d'admission reçues. Etant donné leur poids, ils restent cependant majoritaire parmi les admis en CPGE TSI (figure E).

Figure C : Situation des vœux et des propositions d'admission des candidats sur Parcoursup en 2021 selon le type de baccalauréat (en %)



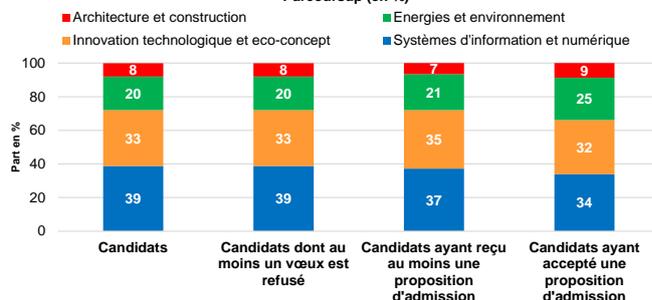
Champ : Candidats ayant confirmé au moins un vœu dans une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

Figure D : Spécialités des vœux confirmés en CPGE scientifiques par les candidats de terminale générale et par les candidats de terminale technologique STI2D (en %)



Champ : Candidats ayant confirmé au moins un vœu dans une CPGE scientifique de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

Figure E : Répartition des candidats de STI2D en CPGE TSI selon le second enseignement de spécialité suivi en terminale, selon les étapes du processus Parcoursup (en %)



Champ : Candidats de terminale technologique STI2D ayant confirmé au moins un vœu dans une CPGE TSI de l'académie de Versailles (établissements publics et privés de l'académie sous tutelle principale de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur).
Source : Parcoursup 2021, traitements Dapep.

Méthodologie :

• Champ

L'étude porte sur les 24 établissements de l'académie de Versailles proposant des places en CPGE scientifiques en 2021 sous tutelle principale du MENJS ou du MESRI, en dehors du lycée militaire de Saint Cyr sous double tutelle avec le Ministère de la Défense, et sur les candidats qui ont confirmé au moins un vœu pour ces CPGE quelle que soit leur origine géographique.

• Sources

- Univers Business Object de Parcoursup de 2021 (traitements Délégation académique à la prospective et à l'évaluation des performances - Dapep) ;
- Constat de rentrée 2021 pour l'académie de Versailles.

• Synthèse des grandes étapes du processus Parcoursup

1. De fin janvier à début avril, à la suite d'une étape préalable de découverte et d'information sur les formations de l'enseignement supérieur, les élèves formulent des vœux sur Parcoursup et finalisent leur dossier. A la fin de cette période, ils doivent confirmer les vœux auxquels ils souhaitent candidater.

2. D'avril à mai, chaque formation du supérieur organise une commission pour examiner les candidatures. Un tri des candidatures est réalisé et les formations sélectives peuvent également refuser des vœux.

3. Début juin commence la phase principale : les candidats aux formations reçoivent au fur et à mesure et en continu des propositions d'admission de la part des formations du supérieur auxquelles ils ont candidaté. Ils doivent répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission, sous certains délais, en acceptant ou en refusant les propositions reçues. S'ils acceptent définitivement une proposition d'admission, ils sont admis.

4. Vers la mi-juin début la phase d'admission complémentaire : les candidats non admis peuvent faire d'autres vœux, s'ils le souhaitent.

5. Fin de la procédure : après les résultats du baccalauréat, les candidats qui ont accepté définitivement une proposition d'admission doivent effectuer leur inscription administrative.

• Limite de l'étude

Les autres vœux des candidats, en dehors de ceux confirmés pour les CPGE scientifiques de l'académie de Versailles, n'ont pas pu être analysés, ce qui représente une limite de l'étude.

Bibliographie :

- Bechichi N. et Bluntz C., « Les déterminants de la poursuite d'études en classe préparatoire aux grandes écoles : les enseignements de la procédure APB 2016 », *Note d'information du SIES* n°19.04, Sies-MESRI, mars 2019.
- Bluntz C., Boulet P. et Perrin T., « Parcoursup et le nouveau baccalauréat général », *Note d'information du SIES* 22.01, janvier 2022.
- Daverne C. et Massy J. « Les classes préparatoires aux grandes écoles : entre proximité et prestige », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 41/4, 2012.
- Dutercq Y., Lanéelle X., Michaut C., David P., « Les classes préparatoires de proximité, entre démocratisation et loi du marché », *Education et formation* n°99, juillet 2019.
- Lemaire S., « Disparités d'accès et parcours en classes préparatoires », *Note d'information* n°08.16, Depp MENJS, mars 2008.
- Rempp S., « Enseignements de spécialité à la rentrée 2021 : 59 % des élèves de terminale choisissent un enseignement de spécialité ou une option de mathématiques », Notes de la Dapep n°12, Rectorat de Versailles, février 2022.
- Thomas F., « Résultats définitifs de la session 2021 du baccalauréat », *Note d'information* n°22.10, Depp-MENJS, mars 2022.

Télécharger les données
des figures au format
Excel

